



COMMUNE DE MILLERY

Hameau de Chevigny
10 rue Jean-de-Réôme
21140 MILLERY
Tél. 03.80.97.26.54
mairie.millery21@orange.fr

Monsieur le Maire de Millery
à
Madame Martine EAP-DUPIN
Présidente du SESAM

Millery le 14 août 2025

Objet : projet d'exploitation d'une centrale d'enrobage au bitume à chaud sur le territoire de la commune de Le Val Larrey

Madame la Présidente.

Vous n'êtes pas sans connaître les inquiétudes qui vous ont été exprimées par les membres de l'ADEPTA et qui pèsent sur les habitants de l'Auxois (et d'ailleurs), inquiétudes relatives au projet d'exploitation d'une centrale d'enrobage au bitume à chaud sur le territoire de la commune de Le Val Larrey à compter de septembre prochain : des courriers vous ont été adressés par l'ADEPTA les 14 décembre 2022, 6 février et 21 août 2023..., correspondances malheureusement restées sans réponse de votre part.

Un nouveau courrier vient de vous être envoyé par ladite association.

Je m'associe à la demande de l'ADEPTA au vu des risques de pollution aquatique pour que le SESAM, dont vous assurez la présidence,

- s'approprie les questions et demandes adressées à la société APRR par l'ADEPTA le 7 août dernier et les porte lui-même, en tant que gestionnaire du service public de production, distribution, sécurisation et alimentation en eau potable des 96 communes le composant, auprès de la Société APRR ;

- fasse réaliser, dès à présent, puis lors de l'exploitation à venir de la centrale d'enrobage au bitume à chaud installée à Le Val-Larrey, des analyses de l'eau du ruisseau La Malaise, du ru de Flée et du lac de Pont tendant à détecter la présence et, le cas échéant, la quantité des substances suivantes :

- hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ;

- benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX) ;

- métaux lourds, notamment arsenic, plomb, cadmium, etc,

- matières en suspension (MES) ;

- micropolluants organiques tels que les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées).

Je ne doute pas qu'étant notamment à l'origine de la création de la Maison de l'Eau et de la Biodiversité, vous serez particulièrement sensible à ces risques avérés de pollution.

Comptant sur votre compréhension et en l'attente de votre réponse, je vous adresse, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Le Maire

Jacky LUDI



Copie à :

- Mesdames et Messieurs les maires de Semur-en-Auxois, Le Val Larrey et Pont-et-Massène.
- M. le Président de la CCTA.